

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Bon-Vent**

N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD
ÉCOLE DU BON-VENT**

**Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue
le jeudi, 19 septembre 2024 à 18 h 30,
à l'école des Rayons-de-Soleil au local 207.**

ÉTAIENT PRÉSENTES

M^{me} Héloïse Bouffard, parent, PRÉSIDENTE
M^{me} Nathalie Bélanger, technicienne en éducation spécialisée
M^{me} Stéphanie Morissette, enseignante
M^{me} Audrey-Ann Tanguay, parent

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

M^{me} Marie-Christine Racine-Samson

ÉTAIT ABSENT

Aucun

**1. MOT DE BIENVENUE, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET
VÉRIFICATION DU QUORUM**

M^{me} Marie-Christine Racine-Samson accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 31.

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Les membres se présentent à tour de rôle.

3. DÉSIGNER UN SECRÉTAIRE POUR LA RENCONTRE

M^{me} Stéphanie Morissette accepte de faire la secrétaire pour cette rencontre.

4. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE

Présidence

La direction informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme président. Ce dernier doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.

M^{me} Héloïse Bouffard se propose.

ATTENDU QUE le nombre de candidates est égal au nombre de postes vacants, celle-ci est élue par acclamation au poste de présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

Il est proposé par M^{me} Audrey-Ann Tanguay, appuyé par M^{me} Stéphanie Morissette, et résolu :

QUE la personne suivante soit élue présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an, savoir :

- M^{me} Héloïse Bouffard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ n° 24-09-19-01

<p>N° de résolution ou annotation CÉ n° 24-09-19-02</p>	<p>5. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Il est proposé par M^{me} Héroïse Bouffard, appuyé par M^{me} Audrey-Ann Tanguay, et résolu :</p> <p>QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
<p>CÉ n° 24-09-19-03</p>	<p>6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE</p> <p>Il est proposé par M^{me} Nathalie Bélanger, appuyé par M^{me} Stéphanie Morissette, et résolu :</p> <p>QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 17 juin 2024 soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
<p>CÉ n° 24-09-19-04</p>	<p>7. RAPPORT ANNUEL</p> <p>La direction présente le rapport annuel 2023-2024.</p> <p>Il est proposé par M^{me} Héroïse Bouffard, appuyé par M^{me} Nathalie Bélanger, et résolu :</p> <p>QUE le rapport annuel 2023-2024 soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p>
<p>CÉ n° 24-09-19-05</p>	<p>8. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL</p> <p>Il n'y a aucun suivi à faire.</p> <p>9. TRAVAUX DU CONSEIL</p> <p>9.1. Règles de régie interne</p> <p>Il est proposé par M^{me} Nathalie Bélanger, appuyé par M^{me} Héroïse Bouffard, et résolu :</p> <p>QUE les règles de régie interne soient adoptées telles que déposées.</p> <p>ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.</p>
<p>CÉ n° 24-09-19-06</p>	<p>9.2. Calendrier des séances</p> <p>Les prochaines séances du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025 auront lieu à la nouvelle école des Rayons-de-Soleil et seront les jeudis à 18 h 30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 novembre; - 12 décembre; - 13 février; - 12 juin. <p>Il est proposé par M^{me} Héroïse Bouffard, appuyé par M^{me} Audrey-Ann Tanguay, et résolu :</p> <p>QUE le calendrier des séances soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.</p> <p>10. FORMATION DES NOUVEAUX MEMBRES</p> <p>La direction explique que la formation des nouveaux membres est obligatoire. Après vérification, il y a un nouveau membre, soit M^{me} Audrey-Ann Tanguay.</p>

N° de résolution
ou annotation

**11. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT (ANNEXE 1 DES RÈGLES DE RÉGIE
INTERNE À SIGNER ET À RETOURNER À L'ÉCOLE)**

La direction explique le document et demande que chaque membre le remplisse, le signe et le remette au secrétariat.

12. SUJET DIVERS

Aucun.

**13. ADOPTION D'UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ POUR SIÉGER AU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025**

Aucun pour le moment.

14. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Nous n'avons aucun représentant.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucun public.

CÉ n° 24-09-19-07

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 H

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par
M^{me} Stéphanie Morissette, appuyé par M^{me} Nathalie Bélanger, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Héloïse Bouffard
Présidente

Marie-Christine Racine-Samson
Directrice intérimaire